



COMMISSION NATIONALE TRACTÉ

Rapport d'activité 2021

Compte rendu des actions menées en 2021

1. Suivi et analyse des accidents liés à l'activité treuillée.
2. Gestion des aides à l'achat de ligne et de parachute de treuil, ainsi que des subventions « treuiller mieux ».
3. Représentations actives aux réunions du Comité directeur, de la commission Formation et récemment à la commission Technique et Sécurité.
4. Rédaction d'un Nouv'Ailes spécial Tracté en mars 2021.
5. Conseils aux structures souhaitant développer leur activité tracté (législation, matériel, encadrement, actions possibles dans « treuiller mieux »).
6. Suivi de la mise en place d'une assurance-flotte FFVL pour les véhicules porteurs de treuils dévidoirs.
7. Formation des formateurs nationaux aux risques non techniques et échanges sur ce thème avec la fédération de vol en planeur.
8. Réorganisation de l'intranet « Tracté » fédéral pour permettre l'enregistrement des étapes de formation et de qualification des treuilleurs en ligne sur l'intranet des licenciés.
9. Récupération des images des treuils enregistrés à la FFVL afin de mettre une banque de données de matériels à disposition des structures de treuils pour les aider à améliorer leurs machines.

Perspectives pour l'olympiade qui débute

1. Finalisation de la banque de données « matériels » pour la mettre à disposition des structures via l'intranet fédéral « Tracté ».
2. Finalisation des suivis de formations et de qualifications des treuilleurs sur l'intranet des licenciés, comme cela existe pour les autres qualifications fédérales.
3. Pérennisation des aides aux formations de treuilleurs, de formateurs-treuilleurs et au PSC1 en relation avec la commission Formation.
4. Automatisation des rapports d'activité des structures sur leur intranet.
5. Organisation de rassemblements nationaux Tracté (en Nouvelle-Aquitaine en 2022 après le dédit du Grand-Est en 2021 ; projet en Normandie pour 2024).
6. Visites de structures de tracté.
7. Redéfinition du rôle des responsables régionaux de treuil (perte de fonctions administratives, augmentation des fonctions d'animation au sein des ligues).
8. Simplification générale du dossier tracté et mise à jour du chapitre « Delta ». Mise en place d'un QCM pour l'examen théorique de la qualification de treuilleur.
9. Sensibilisation des structures à la législation aérienne spécifique au tracté.
10. Écriture d'un référentiel de « formateur national » pour l'ouverture de la fonction à des formateurs demandeurs, n'appartenant pas à la commission Tracté.
11. Intégration des facteurs non techniques dans les formations de formateurs et de treuilleurs.